

ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés **Le Cèdre Conseils**, 1, Allée des Chapelains à PARAY LE MONIAL 71600, attestons que :

Association FAMILIALE DE GESTION DUPANLOUP

4, avenue Robert Schuman
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

A souscrit par notre intermédiaire un contrat d'assurance auprès de la compagnie d'assurance :

MMA IARD

14 Boulevard Marie & Alexandre OYON
72030 LE MANS CEDEX 9

Ce contrat, actuellement en vigueur sous le n° **143 222 063**, a notamment pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile en raison des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers au cours et à l'occasion de ses activités.

Les garanties accordées sont les suivantes :

RESPONSABILITE CIVILE

Responsabilité civile exploitation et dommages aux préposés

- Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus :

- Dont

- - Dommages matériels et immatériels :

- - Dommages aux biens confiés

- - Vol par préposés

- - Intoxication alimentaires

- - Faute Inexcusable

- - Dommages immatériels non consécutifs

- - Atteinte à l'environnement

RC après livraison professionnelle

- Tous dommages confondus :

- Dont dommages immatériels non consécutifs :

Par sinistre	12 500 000	150 sauf corporels
Par sinistre	2 500 000	150
Par sinistre	500 000	150
Par sinistre	250 000	150
Par année	2 500 000	Néant
Par sinistre	1 250 000	Néant
Par sinistre	500 000	150
Par année	1 000 000	150
Par année	2 500 000	10,00%
Par sinistre	500 000	Mini 100 Maxi 1 000

DEFENSE ET RECOURS

Somme assurée et seuil d'intervention

50 000	150 (seuil d'intervention)
--------	----------------------------

La présente attestation, ne présente qu'un extrait des conditions d'assurance et ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et limites du contrat auquel elle se réfère, pour la période du **01/09/2017** au **31/08/2018**.

Fait à Paray Le Monial, le 26/09/2017, pour servir et valoir ce que de droit.

Pour **Le Cèdre Conseils**, M. F-X REDIER

